Cabinet

COMPTE RENOU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 14 RABII I 1435 (16 JANVIER 2014)

*

Le conseil du gouvernement a approuvé les projets de textes et l'accord international suivants :

PROJETS DE LOIS

- I. Projet de loi nº 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés.
- 2. Projet de loi nº 05-14 modifiant la loi nº 33-06 relative à la titrisation des actifs.

PROJETS DE DECRETS

- Projet de décret n° 2-14-31 modifiant et complétant le décret n° 2-76-431 du 8 chaabane
 1396 (5 août 1976) relatif à l'attribution de certaines indemnités aux personnels des Forces auxiliaires.
- 2. Projet de décret n° 2-14-32 modifiant le décret n° 2-75-175 du 25 rabii 1 1395 (8 avril 1975) fixant les indemnités et avantages alloués aux magistrats des premier, deuxième et troisième grades.

ACCORD INTERNATIONAL

- Protocole additionnel à la Convention européenne pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel, concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données, fait à Strasbourg, le 8 novembre 2001.
 - + Projet de loi nº 132-13 portant approbation du protocole mentionné ci-dessus.